



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

RENTRÉE SCOLAIRE 2018 – 2019

INSCRIPTIONS

A LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Au village, les enfants bénéficient d'une garderie périscolaire et d'un accompagnement dans le car pour aller et revenir de l'école de Sarry :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
7h30	P'tit chez nous	P'tit chez nous	P'tit chez nous	P'tit chez nous
8h30	car	car	car	car
8h45 à 12h	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
12h05	car	car	car	car
13h30	car	car	car	car
13h45 à 16h30	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire	Temps scolaire
16h35	car	car	car	car
Jusque 18h15	P'tit chez nous	P'tit chez nous	P'tit chez nous	P'tit chez nous

La commune de MONCETZ-LONGEVAS ouvre sa garderie au « P'tit chez nous », situé 6 rue Royale, pour accueillir les enfants et permettre aux parents de concilier raisonnablement leurs horaires professionnels.

	Matin	Horaires estimatifs ⁽¹⁾	Soir	Horaires estimatifs ⁽¹⁾
⁽¹⁾ Préciser par jour	Lundi	Lundi
⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles	Mardi	Mardi
	Jeudi	Jeudi
	Vendredi	Vendredi

Forfait annuel ⁽²⁾	150 €	150 €
Forfait annuel extérieur ⁽²⁾	180 €	180 €
Garderie occ. ⁽²⁾	8 €	8 €

Observation : La garderie ferme à 18h15 le soir.

Au début de chaque trimestre, le recouvrement des sommes dues fera l'objet de l'émission de 3 titres de perception par le receveur municipal (octobre, février et mai)

Nom et prénom de l'élève : Classe de :

Nom et adresse des personnes de plus de 12 ans autorisées à prendre en charge l'enfant :
.....

Indiquer le numéro de téléphone de la personne responsable à contacter pour venir chercher l'enfant :
.....

Je soussigné :

NOM : Prénom :

Qualité :

- Reconnait être civilement responsable du comportement de mon enfant et j'accepte sans réserve le règlement intérieur de la garderie périscolaire de la commune de MONCETZ-LONGEVAS ;
- Assure avoir connaissance de la fermeture de la garderie à 18h15 le soir. Au-delà, je sais que l'accueil des enfants n'est plus assuré par la commune et que mon enfant est placé sous ma seule responsabilité.
- Autorise ⁽²⁾ / N'autorise pas ⁽²⁾ le droit à l'image.

Joindre obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> - La copie de l'attestation d'assurance - La fiche médicale complétée au verso 	Fait Moncetz-Longevas, le Mention « lu et approuvé » et visa des parents
--	---



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

ANNÉE SCOLAIRE 2018 – 2019

Fiche médicale de la garderie périscolaire

L'enfant :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

INSCRIT AU GROUPE SCOLAIRE JY COUSTEAU en classe de :

PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ LÉGALE de :

Les responsables de l'enfant :

Demeurant : adresse complète :

Nom Prénom :

Téléphone du domicile :

Téléphone du lieu de travail :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Nom Prénom :

Téléphone du domicile :

Téléphone du lieu de travail :

Téléphone portable :

Adresse mail :

NOM, QUALITÉ et TÉLÉPHONE des PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Nom Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Adresse mail :

NOM ET COORDONNÉES DU MÉDECIN TRAITANT :

En cas d'URGENCE, dans la mesure du possible, l'enfant sera transporté à l'hôpital de Châlons-en-Champagne. Si le souhait des parents est différent, il devra être précisé :

ALLERGIES :

Aucun médicament, quel qu'il soit, ne doit être en possession de l'enfant. A défaut, il sera confisqué.

Autres observations confidentielles à porter à connaissance de la mairie :

Fait à Moncetz-Longevas, le
Visa des parents